Le SIVOS (Syndicat Intercommunal à vocation Scolaire) coordonne le fonctionnement du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) regroupant les écoles des communes de Boz, Ozan et Reyssouze.

Il a pour vocation la gestion des dépenses de fonctionnement et d'investissement des écoles : il finance les fournitures scolaires, les jeux pour la maternelle et les cours des écoles, ainsi que le mobilier et le matériel informatique mis à disposition des élèves. Il a également en charge l'entretien des locaux scolaires et de la cantine de Reyssouze. Enfin, il gère la cantine pour les trois écoles et la garderie d'Ozan.

Le SIVOS est géré par un conseil composé de trois conseillers municipaux issus de chacun des trois conseils municipaux des trois communes. Lors de sa première réunion de début de mandat, le conseil choisit un président et deux vice-présidents. Chaque commune se voit attribuer ces responsabilités chacune leur tour. Pour le mandat présent, sont membres du conseil de SIVOS :

Catherine Gandy (présidente), Sandrine Druesnes, et Laurent Guichard pour Boz,

Catherine Dumonceau, David Roulet (vice-président), Nelly Guichardan pour Ozan,

- Rachel Audard (vice-présidente), Cédric Bert et Christèle Bourdon pour Reyssouze.

Depuis janvier 2016, le secrétariat du SIVOS (Madame Gaëlle Innocenti) est le seul interlocuteur des parents pour les inscriptions ou tout problème d'organisation.

Le SIVOS compte aujourd'hui 13 personnels, dont certains occupent plusieurs postes :

- 3 ATSEM à l'école maternelle de Reyssouze
- 3 agents d'animation à la garderie d'Ozan
- 10 personnes dans les cantines
- 2 personnes au ménage des locaux scolaires
- 1 secrétaire

Je rappelle que le budget du Sivos est crédité par les repas de cantine et les heures de garderie que paient les parents, mais surtout par une subvention versée par chaque commune également répartie au nombre d'enfants scolarisés sur le RPI, au potentiel fiscal de chaque commune et au nombre d'habitants de celles-ci.

Suite au changement de gouvernement, il a été proposé aux communes de revenir à la semaine de 4 jours. Le dernier conseil d'école de l'année scolaire 2016-2017 et les trois conseils municipaux se sont positionnés pour un retour à la semaine de 4 jours. Le Conseil de SIVOS travaille donc à cette nouvelle organisation, en prenant en compte, du mieux possible, les contraintes de tous les partenaires (Transports de l'Ain, RPC, Education Nationale) et bien sûr les rythmes des enfants. Tout ceci sera prêt pour le dernier conseil d'école de l'année scolaire afin que chacun puisse s'organiser pour la rentrée de septembre 2018.

Depuis l'obligation faite aux communes par la loi du 20 août 2008, le SIVOS assure la mise en place d'un service d'accueil en cas de grève des enseignants. **Nous rappelons que ce service est réservé aux parents qui travaillent.** Nous tenons à remercier les enseignants qui nous préviennent toujours du préavis de grève avant l'administration.

La présidente : Catherine Gandy

SIVOS: 03.85.36.47.74 sivos.bor@gmail.com

Le SIVOS remet une calculatrice à chaque enfant de CM2 pour son départ en 6ème.

